



# Comment faire pour obtenir mon solde de tout compte

Par **ayurveda01**, le **12/07/2014** à **22:58**

Bonjour,

Il y a un mois et demi j'ai obtenu un accord pour ma rupture conventionnelle.

le 4 juillet était mon dernier jour en tant que salarié.

le 1er juillet étant en RTT j'ai prévenu ma RH du fait que le 4/07 je serai présente pour récupérer les documents administratifs liés au solde tout compte.

Elle m'a dit que ceux ci ne seraient pas encore prêt.

Le 11/07 après plusieurs relances, elle me dit que le portail sur lequel était fait les soldes de tout compte était en maintenance par le service technique de Pôle Emploi. Est possible que ce portail soit en maintenant pendant plus d'une semaine?!

D'après les articles CT R351-5 et L 1234-19 je suis censée obtenir mes documents le dernier jour travaillé. Sans mon attestation employeur je ne peux postuler dans certaines agences d'intérim qui me la réclament. Que dois-je faire?